

Régulier à niveaux

Grille de taux et tableau de financement

Bonus de qualité (Nouveau) - Ajouté en plus de la réserve actuelle du concessionnaire pour les niveaux 2-8

RPV	7 500\$-19 999\$	20 000\$-29 999\$	30 000\$-39 999\$	40 000\$-49 999\$	50 000\$+
<120%	300\$	550\$	650\$	800\$	900\$

Paramètres du programme régulier

Niveau	Taux unique Un taux unique pour tous les véhicules	Allocation pour RPV tout compris**	Indemnité de RPV garantie	Païement/ financement Maximum Mensuel/Quinzaine disponibles	Réserve de concessionnaire	1% plus réserve de concessionnaire	2% plus réserve de concessionnaire
8	11,49%	165%	30%	1 500\$	600\$	950\$	1 300\$
7	13,49%	165%	30%	1 500\$	600\$	950\$	1 300\$
6	16,49%	165%	30%	950\$	550\$	850\$	1 150\$
5	19,49%	165%	30%	850\$	550\$	850\$	1 150\$
4	24,49%	165%	30%	750\$	550\$	850\$	1 150\$
3	26,24%	165%	30%	700\$	525\$	750\$	1 000\$
2	29,99%	165%	30%	650\$	750\$	n/a	n/a

*31.9% s'appliqueront en Québec, les frais de contrat étant supprimés.

**Le RPV total est défini comme le montant total à financer, taxes comprises.

Tous les montants versés aux concessionnaires comprennent les taxes applicables

Guide de financement

Année	Durée	État Excellent	Durée	État Bon		Durée	État moyen		Durée	État Mauvais	
Neuf 2025/26/27	84	Véhicule neuf admissible jusqu'à 10 000km									
2026	84	35 000	84	35 001	60 000	78	60 001	90 000	66	90 001	120 000
2025	84	65 000	84	65 001	95 000	78	95 001	130 000	66	130 001	150 000
2024	84	75 000	84	75 001	110 000	78	110 001	150,000	66	150 001	180 000
2023	84	80 000	84	80 001	110 000	78	110 001	150 000	66	150 001	180 000
2022	84	90 000	84	90 001	130 000	78	130 001	170 000	66	170 001	180 000
2021	78	90 000	78	90 001	130 000	72	130 001	170 000	66	170 001	180 000
2020	78	105 000	72	105 001	140 000	66	140 001	170 000	54	170 001	180 000
2019	60	105 000	60	105 001	145 000	54	145 001	165 000	54	165 001	180 000
2018	-	-	48	-	145 000	42	145 001	165 000	42	165 001	180 000
2017	-	-	30	-	145 000	30	145 001	165 000	30	165 001	180 000
2016	-	-	18	-	145 000	18	145 001	165 000	18	165 001	180 000

Nous sommes ici pour contribuer à votre réussite

Régulier à niveaux Détails Additionnels

Obtenez un oiu plus rapidement avec Notre outil à revenu instantané!

Un simple, facile et plate-forme instantanée en ligne pour obtenir
vérification des revenus sans documentation supplémentaire.

santanderconsumer.ca/fr/revenusimplifie

Exigences de revenu

- Revenu minimum requis de 2500 \$ par mois.
- Le revenu du codemandeur est accepté pour les époux/épouses et ou conjoint de fait.
- Preuve de revenu requise -
 - Salarié: Talon de paie incluant le cumulatif daté moins de 45 jours out 3 dernier mois de relevés bancaires
 - Travailleur autonome: 4 dernier mois de relevés bancaires + Avis de cotisation année précédente
 - Pension/Invalidité: 3 dernier mois de relevés bancaires
 - Saisonnier: Talon de paie incluant le cumulatif daté moins de 45 jours ou T4/T4E année précédente + lettre d'emploi confirmant le durée
- Invalidité à court et à long terme acceptée.
- Il est nécessaire d'envoyer les documents à Qcfunding@santanderconsumer.ca comme pièces jointes, en mentionnant le numéro de la transaction dans l'objet.

Garantie et l'assurance

- Assurance vie et invalidité combinée, garantie de bris mécanique, assurance GAP/Walkaway, pneus et jantes, trousse de protection et assurances ne doivent pas dépasser 30 % de la valeur du véhicules au livre noir canadien (Blackbook).
- **Le montant maximal de la garantie par produit est de 3000 \$ au dessus du coût du concessionnaire.**
- **La limite de produits antivol est de 999 \$.**
- Assurance/Assurance de remplacement/Pneus et jantes/Protection esthétique doivent être d'une durée minimum de 2 ans.
- Les garanties doivent comprendre les joints d'étanchéité et une couverture d'une durée minimum de 12 mois à partir de la date de la vente.
- Banque Santander Consumer financera toutes les garanties révisées et approuvées pour lesquelles le fournisseur détient une assurance au niveau national.
- *Il n'y a aucune limite individuelle de majoration de prix sur les produits supplémentaires, pourvu qu'elles répondent aux exigences minimums spécifiées pour la durée, les inclusions et la couverture.*

Exigences de financement

- Veuillez consulter notre liste de contrôle des documents du concessionnaire, disponible sur tous les portails.
- Si des écarts sont découverts au moment du financement, une documentation supplémentaire ou une preuve de résidence peut être requise.

Prérequis/véhicule

- Les véhicules destinés ou immatriculés pour une utilisation commerciale, de courrier, de livraison, de taxi, de covoiturage, ne sont pas admissibles au financement.
- Les véhicules ayant déjà été destinés à l'usage de voiture de police, de livraison, de courrier ou déclarés pertes totales, reconstruits ou modifiés ou tout autre véhicule du genre, ne sont pas admissibles. Les voitures destinées à un usage professionnel ou commercial ne sont pas admissibles.
- **Les dommages cumulatifs acceptés peuvent atteindre 7500 \$ ou 35 % de la valeur du livre noir, selon le plus élevé des deux. Les dommages ne peuvent pas dépasser 100 % de la valeur du livre noir. Ex. 35 000 \$ CBB * Indemnité de 35 % = 12 250 \$ en dommages cumulatifs admissibles**

Conditions requises pour véhicules neufs

- Un véhicule des années modèles 25/26/27, jamais immatriculé et de moins de 10,000 KM.
- Une preuve de PDSF pour un véhicule spécifique peut être demandée

Expiration du contrat

Les contrats de financement soumis pour escompte avec des stipulations ou conditions non résolues, documents manquants, expireront à la première des deux éventualités suivantes : 21 jours de la date effective du prêt ou à 7 jours de la date du premier versement. Après ces dates, un nouveau contrat de financement devra être signé par le (les) client(s) et resoumis à l'escompte.

Rabais de ristourne et bonus

Banque Santander Consumer se réserve le droit d'exiger le remboursement total de la ristourne au concessionnaire sur tout prêt déboursé dans les 180 jours suivant la date du contrat.

Vérification d'identité

La vérification d'identité (IDV) est obligatoire pour tous les contacts bénéficiant d'un financement. Bien qu'elle ne fasse pas partie des exigences du dossier de financement, elle doit être mise à disposition si nécessaire à des fins d'audit.

Commencer Dès Maintenant

TÉLÉPHONE 1.855.901.3388

TÉLÉCOPIEUR 1.855.227.9194

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre directeur régional Banque Santander Consumer ou notre Centre de crédit/financement national de Banque Santander Consumer de Laval.

Département De Crédit

EXT. 5104

Courriel Qcfunding@santanderconsumer.ca

Département De Revenu

EXT. 5107

T 1.855.227.9194

Courriel Qcfunding@santanderconsumer.ca

Département D'escompte

EXT. 5103

Courriel Qcfunding@santanderconsumer.ca

Support Aux Concessionnaires

EXT. 3015

Courriel ds@santanderconsumer.ca

